

Stratégie de développement
économique 2005-2010
de la Ville de Montréal

SOMMAIRE

réussir@montréal



réussir@montréal



Hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025, voilà l'objectif que nous nous sommes fixé au sein de la Communauté métropolitaine et de la Ville de Montréal. Voilà le défi à relever.

Tout à la fois milieux de vie et lieux de création, de production et de distribution, les régions métropolitaines jouent un rôle de plus en plus important au chapitre de la croissance économique des pays. Cependant, la mobilité croissante du capital et des personnes en faveur des métropoles les plus dynamiques nous force à bonifier et à promouvoir sans cesse nos avantages concurrentiels afin de nous assurer que Montréal figure parmi les métropoles les plus convoitées et les plus compétitives sur la scène continentale aussi bien qu'internationale.

La Communauté métropolitaine de Montréal a récemment adopté son Plan de développement économique. Solidement arrimée aux orientations de la CMM, la stratégie de développement économique de Montréal vient compléter le plan de la CMM en identifiant, de manière précise, les actions et les projets prioritaires que la Ville entend réaliser sur son territoire, de concert avec l'ensemble de ses partenaires.

La Communauté métropolitaine de Montréal et la Ville de Montréal comptent indéniablement sur un solide partenariat avec les gouvernements du Québec et du Canada pour offrir à nos entrepreneurs, nos créateurs, nos scientifiques, nos artistes, nos formateurs et nos institutions les conditions propices à leur réussite, à notre réussite.

Le modèle de prospérité que nous privilégions est évidemment associé étroitement à nos valeurs fondamentales, notamment celles du développement durable et de la solidarité. C'est pourquoi notre stratégie de développement économique favorise la recherche d'un sain équilibre entre croissance économique, protection de l'environnement, équité et qualité de vie. Nous sommes convaincus que la prospérité ne saura être soutenue et durable sans la recherche constante d'un pareil équilibre. La solidarité, c'est aussi l'entraide et la complicité entre la métropole et les régions du Québec. Les succès des uns doivent profiter aux autres.

Réussir le Montréal de nos ambitions est un défi exaltant, un pari audacieux mais réaliste. En combinant nos atouts, nos talents, notre créativité, nos savoirs, notre savoir-faire, notre ouverture, notre volonté d'être parmi les meilleurs et de rayonner sur la planète, ainsi que notre désir de bâtir ici une société prospère, accueillante et solidaire, nous réussirons.

Gérald Tremblay
Maire de Montréal

Une stratégie, des actions et des projets pour réussir

Montréal connaît depuis quelques années un regain économique remarquable. Au chapitre de la création d'emplois, la région figure même parmi les métropoles les plus performantes d'Amérique du Nord. Par ailleurs, Montréal profite désormais d'une plus grande visibilité et d'une plus vaste notoriété internationale. Cependant, pour atteindre notre objectif, il nous faudra accélérer le rythme de croissance.

Amorcée lors du Sommet de Montréal, la démarche de concertation et de consultation menée par la Ville permet aujourd'hui de livrer une stratégie de développement économique qui favorise la mobilisation et qui stimule le désir de réussir, aussi bien individuellement que collectivement. Grâce à cette démarche, nous sommes en mesure de proposer, non seulement des axes d'intervention stratégiques, mais également une série d'actions et de projets concrets qui font consensus auprès de nos partenaires et dont la mise en œuvre, dans certains cas, a déjà commencé.

Cette démarche a aussi révélé la forte volonté de nos concitoyens, de nos entrepreneurs, de nos créateurs, de nos artistes, de nos scientifiques, de nos formateurs, de nos institutions et de nos partenaires gouvernementaux de relever, avec nous, l'ambitieux défi que représente l'accélération de la croissance économique. Leur désir de contribuer à la réussite de Montréal est manifeste, leur goût de l'action, remarquable.

Notre stratégie s'articule autour de cinq énoncés de positionnement. D'abord, la Ville et ses arrondissements agiront prioritairement dans leurs propres domaines de responsabilités. Nous nous engageons donc à améliorer l'environnement d'affaires de manière à positionner **Montréal comme une destination d'affaires où l'on investit et réussit**.

Deuxièmement, de concert avec nos partenaires, nous continuerons à mener des actions et à appuyer des projets qui renforceront **Montréal comme ville de savoir et de design où les grappes industrielles innovent et performent**.

Troisièmement, nous avons la ferme intention de **consolider et de développer Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde**. Avec l'appui de nos partenaires, nous favoriserons, à cette fin, la croissance des industries culturelles et nous appuierons le développement du réseau de circulation et de diffusion culturelles.

Quatrièmement, nous améliorerons la qualité des milieux de vie afin de continuer à faire de **Montréal une ville où il fait bon vivre et travailler**. En ce sens, nous bonifierons la qualité de l'environnement urbain et nous favoriserons l'augmentation de la population résidente, notamment au centre-ville.

Cinquièmement, nous accentuerons les efforts déjà entrepris pour continuer à faire de **Montréal, une ville internationale et cosmopolite ouverte sur le monde**, dotée d'une grande notoriété, en mesure d'attirer en ses murs investisseurs, organisations de renom, chercheurs, étudiants et touristes.

Par ailleurs, la stratégie quinquennale de la Ville de Montréal sera l'objet d'un suivi minutieux. Un bilan annuel fera le point sur les actions réalisées et le chemin parcouru en regard de l'objectif poursuivi. Il proposera également les ajustements requis, le cas échéant. Une revue en profondeur de la stratégie sera assurément nécessaire au terme de cette période. Enfin, cette stratégie sera aussi renforcée par l'ensemble des plans d'actions locaux pour l'économie et l'emploi relevant des arrondissements. Il est réconfortant de constater que, loin de se nuire, ces multiples initiatives s'appuieront mutuellement et contribueront à réussir le Montréal de nos ambitions.



Alan DeSousa, FCA, membre du comité exécutif
Responsable du développement durable et du développement économique



L'émergence d'un nouveau paradigme économique

Le développement des nouvelles technologies de l'information, notamment Internet, la création de l'Organisation mondiale du commerce et la conclusion des accords commerciaux internationaux qui ont donné lieu à la formation de vastes zones de libre-échange (ALÉNA, ZLEA, Union européenne, ASEAN) ont ouvert les marchés et élargi la concurrence à l'échelle de la planète. Dans ce nouveau contexte, l'activité manufacturière et, dans une certaine mesure, l'activité tertiaire, se déplacent vers les pays en développement à forte densité de population, telles la Chine et l'Inde, qui disposent notamment d'une abondante main-d'œuvre à coût peu élevé. Ces déplacements posent aux économies occidentales l'énorme défi d'assurer leur compétitivité.

C'est pourquoi les zones métropolitaines des pays développés, qui connaissent une démographie lente et un niveau de vie plus élevé, doivent déterminer les moyens d'optimiser la valeur de leur activité économique.

Pour Montréal, ces moyens sont : le savoir, la culture, la créativité, le savoir-faire et l'ouverture sur le monde, qui définissent la nouvelle réalité économique montréalaise. Celle-ci se fonde par ailleurs sur deux valeurs communes :

- le développement durable, défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », qui fait l'équilibre entre développement économique, protection de l'environnement et équité sociale;
- la solidarité qui appelle l'ensemble des partenaires à conjuguer leurs efforts pour créer une prospérité qui profite à tous et permette notamment de réduire les écarts au sein de la population montréalaise.

Savoir, culture, créativité, savoir-faire et ouverture sur le monde : les facteurs clés de la réussite économique

Le **savoir** est un facteur important de prospérité, si l'on considère que les villes qui affichent le produit intérieur brut (PIB) par habitant le plus élevé sont aussi celles dont la population présente le taux de diplomation le plus élevé. Selon l'OCDE¹, l'ajout d'une année de scolarité à la moyenne d'un pays peut accroître son PIB par habitant de 5,5 %.

Si « les arts et la culture sont d'abord une valeur en soi, une identité, un besoin vital »², il ne faut surtout pas sous-estimer la contribution des arts et de la **culture** à la prospérité économique :

- l'intensité de la vie culturelle est un facteur déterminant de la capacité des villes à attirer, à retenir et à intégrer créateurs, chercheurs, professeurs, artistes, informaticiens, ingénieurs et autres professionnels;
- les contenus artistiques et culturels novateurs sont des produits typiques de la nouvelle économie du savoir; ils constituent en soi une nouvelle source de richesse;
- de plus en plus, la culture et la créativité scientifique et technologique s'enrichissent mutuellement et sont indissociables.

La **créativité** est cette attitude d'ouverture, de confiance et d'audace qui permet à tous les acteurs de la vie urbaine, qu'ils soient chercheurs ou artistes, leaders ou simples citoyens, d'accroître le potentiel de nouveauté, d'impact et de rayonnement de leur pensée et de leur action. En ce sens, la créativité prédispose l'individu et la collectivité à œuvrer pour la qualité de vie et la prospérité communes.

Dans un contexte de concurrence planétaire et de développement technologique accéléré, le **savoir-faire**, fruit de la créativité et de l'innovation, apparaît comme un facteur clé de la réussite : les métropoles afficheront une performance économique d'autant meilleure qu'elles seront capables de proposer à leur population et au marché mondial de nouvelles façons de produire, de créer, de vivre. À cet égard, développer de nouveaux savoir-faire, concevoir de nouvelles façons de vivre ensemble dans l'environnement urbain ou créer de nouvelles façons de transmettre les connaissances présentent un potentiel que nous ne devons pas négliger.

Dans cet esprit, l'intégration du design au paysage urbain (architecture du paysage, design urbain, architecture, design d'intérieur), à la production (design industriel, design graphique) et aux événements (design d'événements) apparaît pour Montréal comme un important vecteur d'innovation parce qu'elle vient s'ajouter à la recherche de fonctionnalité pour conférer une valeur ajoutée à la qualité de vie, à l'attrait touristique de la ville et au potentiel commercial de ses productions.

¹ Source : Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE), *Les sources de croissance économique dans les pays de l'OCDE*, 2003.

² Source : *Montréal métropole culturelle*, proposition de politique de développement culturel de la Ville de Montréal, novembre 2004.



Enfin, l'**ouverture sur le monde** contribue à la réussite économique sous plusieurs angles :

- l'ouverture à l'immigration et à la différence, qui nous permet d'accueillir une main-d'œuvre qualifiée et d'enrichir la culture montréalaise d'apports diversifiés;
- l'ouverture aux activités internationales (tourisme, congrès, organismes internationaux), qui génère un apport de capitaux neufs, en plus d'avoir un impact social et culturel sur la population d'accueil;
- l'ouverture aux échanges internationaux en matière de formation, de recherche et de développement, de création artistique et culturelle, de design, qui permet à nos étudiants, nos chercheurs, nos créateurs, nos designers de s'inscrire dans les tendances internationales actuelles et de maximiser la portée de leurs apprentissages et de leurs productions;
- l'ouverture aux échanges commerciaux, essentielle dans le contexte de mondialisation des marchés, particulièrement pour les économies de petite et moyenne tailles.

Les attributs des économies performantes

Les économies performantes en matière de savoir, de culture, de créativité, de savoir-faire et d'ouverture sur le monde se caractérisent par :

- un profond désir de transformation;
- un leadership éclairé et mobilisateur;
- la rigueur dans la mise en œuvre de leurs stratégies;
- une recherche permanente de qualité et de valeur ajoutée;
- des investissements importants de l'État aussi bien en faveur du savoir que des infrastructures;
- une attention particulière au quotidien des travailleurs du savoir, à tout ce qui leur permet de travailler, de se déplacer, de vivre et de s'amuser.

À cet égard, Montréal peut compter sur :

- l'expertise de sa main-d'œuvre, dans des secteurs comme l'industrie biopharmaceutique, l'aérospatiale, les technologies de l'information et des communications (incluant le multimédia), le cinéma, la mode, le vêtement et le textile, de même que les arts de la scène;
- ses infrastructures de formation et de recherche : quatre grandes universités généralistes, les grandes écoles qui y sont rattachées, des systèmes public et privé d'enseignement en français et en anglais, de grands équipements scientifiques;
- un savoir-faire mondialement reconnu et dont le succès repose sur une combinaison peu commune de créativité et d'innovation;
- son fort esprit artistique et culturel, lié à sa spécificité en Amérique du Nord;

- son centre-ville de calibre international, foyer de l'activité économique régionale et emblème identitaire qui offre une image concrète de Montréal, de ses domaines d'excellence et de ses atouts concurrentiels;
- la diversification de sa structure économique;
- ses attraits touristiques : festivals, pôles culturels, événements sportifs, infrastructures de congrès;
- sa qualité de vie physique : espace, niveaux relativement réduits de pollution et de bruit, patrimoine bâti et naturel, réalisations et projets d'aménagement urbain, proximité de la nature;
- sa qualité de vie sociale : niveau élevé de sécurité; large gamme de services; valeurs d'ouverture, de démocratie, de pacifisme qui en font une destination attrayante pour l'immigration;
- la diversité ethnoculturelle de sa population et l'usage courant de deux langues internationales.

Toutefois, Montréal doit accentuer ses efforts quant :

- à l'augmentation du taux de diplomation et, plus généralement, du taux de scolarité;
- au soutien à l'acquisition des nouvelles technologies et à leur intégration aux processus de production par les entreprises de tous secteurs;
- au soutien au démarrage d'entreprises;
- au soutien à des secteurs d'activité économique porteurs ou émergents, comme les nanotechnologies, les arts technologiques, etc.;
- à l'aménagement et au développement des quartiers centraux, où il y a toujours une soixantaine d'hectares non bâtis;
- à la valorisation des grands terrains non bâtis et à la requalification d'espaces déjà construits;
- à l'aménagement et à la consolidation de pôles culturels;
- au développement de l'activité touristique, culturelle et festive toute l'année;
- à l'amélioration des conditions et des structures d'accueil des étudiants, des chercheurs, des professeurs et des créateurs étrangers;
- à l'amélioration des conditions de circulation automobile et piétonne (modification de certains échangeurs, réfection et entretien des rues et des trottoirs) et du transport collectif (stationnement incitatif, fréquence et confort).



La Grande Bibliothèque du Québec Photo : Giovanni de Paoli

Objectif principal

Hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025

Objectif complémentaire

Accélérer la croissance économique de Montréal

Si Montréal connaît, depuis quelques années, un regain économique et se classe parmi les régions métropolitaines les plus performantes en matière de création d'emplois, le rythme de cette croissance est trop lent pour lui permettre de rattraper le retard accumulé et d'atteindre le niveau de vie des métropoles nord-américaines les plus dynamiques sur le plan économique.

C'est pourquoi la Ville de Montréal, à l'instar de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), s'est donné pour objectif d'accélérer la croissance économique en vue d'accéder au peloton de tête nord-américain d'ici 2025. L'atteinte d'un tel objectif :

- suppose de doubler le taux de croissance annuel anticipé pour les prochaines années;
- repose, pour la CMM, sur la performance de la ville de Montréal, qui compte pour 70 % du PIB de la région.

Dans un contexte de croissance démographique lente et de vieillissement de la population, l'accélération de la croissance économique de Montréal passe essentiellement par un fort accroissement de la productivité, étroitement associé à la capacité des entreprises montréalaises de tous les secteurs d'acquiescer et d'intégrer les nouvelles technologies, par un plus grand effort de formation et de développement du capital humain et par une politique d'immigration vigoureuse et bien ciblée.



Centre-ville de Montréal

Photo : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Objectif complémentaire

Établir un partenariat avec les gouvernements

La Ville de Montréal et la région métropolitaine ne disposent pas de l'ensemble des leviers nécessaires à l'accélération de leur croissance économique. Selon le Conference Board du Canada³ :

- les municipalités canadiennes, bien qu'elles soient le moteur de la croissance économique, se trouvent dans l'impossibilité de satisfaire par elles-mêmes leurs besoins financiers actuels et futurs;
- les investissements requis pour combler les lacunes en matière d'infrastructures urbaines se situent entre 50 et 125 milliards de dollars;
- les villes ont besoin de sources de financement prévisibles et suffisantes pour assurer les services de base et pour maintenir et renouveler les infrastructures publiques;
- le problème d'infrastructures pourrait être résolu, si les gouvernements en partageaient le fardeau financier, par exemple en transférant aux municipalités un demi-point de la TPS (fédérale) et une partie des revenus provinciaux provenant de la taxe sur les carburants.

Étant donné le rôle moteur que jouent les villes dans la croissance économique nationale et le bénéfice que retirent les gouvernements de l'augmentation de la richesse résultant d'une amélioration de la performance économique (une croissance de 1 % du PIB accroît de 400 millions de dollars les revenus récurrents de chacun des gouvernements), il serait de l'intérêt de toutes les parties (Ville de Montréal, CMM, gouvernements du Québec et du Canada) d'établir, autour d'une vision commune, un partenariat donnant à Montréal et à sa région les moyens de stimuler leur développement et d'accélérer leur croissance.

³ Source : Conference Board du Canada, *Rendement et potentiel 2004-2005*.


AXES DE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

- ▶ **L'environnement d'affaires**
- ▶ **Le savoir et l'innovation**
- ▶ **La culture**
- ▶ **La qualité de vie**
- ▶ **L'ouverture sur le monde**

POSITIONNEMENT SOUHAITÉ

Montréal, une destination d'affaires où l'on investit et réussit

Montréal, une ville de savoir et de design où les grappes industrielles innovent et performant

Montréal, une métropole culturelle d'avant-garde

Montréal, une ville où il fait bon vivre et travailler

Montréal, une ville internationale et cosmopolite ouverte sur le monde

réussir@montréal

L'environnement d'affaires

Le premier souci de l'investisseur est de savoir dans quelle mesure la ville où il songe faire des affaires pourra répondre à ses besoins : qualité des services municipaux dans les zones d'emplois; performance du réseau de soutien aux entrepreneurs; état des infrastructures aéroportuaires, portuaires, routières, ferroviaires et de télécommunications; concentration géographique des activités économiques; prix de l'énergie; disponibilité de main-d'œuvre spécialisée et de capitaux; poids de la réglementation et de la bureaucratie; qualité de vie. Dans la course aux investissements que se livrent les métropoles d'Amérique du Nord et du monde, chacune de ces variables compte, et c'est l'ensemble des partenaires montréalais qui doivent contribuer à maintenir une offre inégalable.

Le positionnement souhaité

Montréal, une destination d'affaires où l'on investit et réussit, sera considérée comme une ville où :

- les services municipaux offerts aux entreprises ont été grandement améliorés et répondent aux standards nord-américains et internationaux grâce au déploiement, au sein de l'administration, des plus récentes applications du domaine des technologies de l'information (*e-Cité*);
- un système d'évaluation a été mis en place et permet de mesurer l'évolution des niveaux de services aux entreprises et du degré de satisfaction de la clientèle d'affaires;
- le taux de création d'entreprises et le taux de survie des nouvelles entreprises sont en croissance soutenue grâce à un habile arrimage des composantes du réseau de soutien aux entrepreneurs;
- l'environnement d'affaires, notamment au centre-ville, est l'un des plus appréciés des entrepreneurs parmi toutes les métropoles nord-américaines;
- les acteurs locaux, régionaux et métropolitains des services publics aux entreprises travaillent en étroite collaboration et en parfaite synergie au plus grand bénéfice des entrepreneurs et des entreprises.

Le savoir et l'innovation

Les chercheurs et les entreprises de Montréal se sont brillamment illustrés dans certains secteurs de haute technologie, que ce soit l'aérospatiale, le biopharmaceutique, les technologies de l'information ou le multimédia, tandis que tout un pan de notre économie en restait aux modes traditionnels de conception, de production et de gestion. Il est clair que notre principal levier pour accroître une productivité encore timorée tout en maintenant une économie diversifiée est de soutenir un virage technologique généralisé. Virage qui permettra de pousser encore plus loin le savoir-faire montréalais, tout en continuant de fournir aux secteurs les plus avancés les moyens de consolider leur position. Dans cet esprit, la recherche de la prospérité ne peut se faire sans le concours des Montréalais qu'il faut convaincre en plus grand nombre de se donner les outils pour créer de la richesse : en l'occurrence des diplômés.

Le positionnement souhaité

Montréal, une ville de savoir et de design où les grappes industrielles innovent et performant, sera considérée comme une ville où :

- le taux de diplomation et le niveau moyen de scolarité sont parmi les plus élevés en Amérique du Nord;
- les collaborations entre milieux du savoir, milieux culturels et milieux de la technologie sont devenues chose courante et engendrent de nouveaux savoir-faire et des succès commerciaux inédits;
- le design (urbain, industriel, graphique, architectural, événementiel et d'intérieur) lui permet de se démarquer des autres grandes villes à l'échelle nord-américaine et internationale;
- la structure de l'économie reste diversifiée, mais la part relative des industries de haute technologie et des secteurs d'activité à forte valeur ajoutée a augmenté significativement;
- le taux d'informatisation des entreprises a augmenté et est en croissance soutenue dans tous les grands secteurs d'activité économique, ce qui se traduit par une amélioration significative des savoir-faire, laquelle génère une forte augmentation du taux de productivité;
- le capital de risque est davantage disponible, notamment en raison d'une masse critique d'activité dans les grappes industrielles.



Vue de Montréal
Photo : Société du Havre de Montréal

La culture

Montréal est reconnue pour sa forte créativité et l'intensité de sa vie culturelle. Liée à sa spécificité en Amérique du Nord, la culture montréalaise, majoritairement francophone, mais largement inspirée par la présence anglophone et enrichie des apports de l'immigration, figure aux premiers rangs des éléments distinctifs de Montréal et parmi ses principaux attraits. La culture est le secteur d'activité qui exprime le mieux nos valeurs et nos qualités propres, tant dans la forme et l'aménagement de la ville, dans l'architecture de ses immeubles publics et privés, que dans la diversité et l'effervescence de ses manifestations.

Que ce soit en matière d'emplois, de valeur ajoutée, de retombées commerciales, d'attrait et de rayonnement de Montréal, la culture constitue un apport de premier ordre à notre économie. Source d'innovation, c'est un facteur de création de richesse et de croissance pour les métropoles qui, comme Montréal, sont orientées vers la nouvelle économie. Fortement implantées au cœur même de Montréal, la création et la diffusion culturelles y côtoient la production et la diffusion des savoirs. Cette cohabitation des savoirs et de la culture, particulièrement au centre-ville, doit favoriser le décroisement entre ces sphères, de toute évidence l'une des clés qui permettront de maximiser les retombées de la créativité montréalaise.

Le positionnement souhaité

Montréal, une métropole culturelle d'avant-garde,

sera considérée comme une ville où :

- les pouvoirs publics et le secteur privé — qui a accru son rôle dans le financement des arts et de la culture — ont adapté leur soutien afin de le rendre plus disponible à la relève de même qu'aux nouvelles formes d'expression qui combinent les arts et la science, notamment les arts numériques;
- les retombées économiques du tourisme culturel sont en croissance soutenue grâce à :
 - une politique de soutien des grands festivals mettant à contribution la Ville, la CMM, les gouvernements et le secteur privé;
 - la présence, au centre-ville, d'une vaste gamme d'infrastructures culturelles de calibre international;
 - la réalisation du Quartier des spectacles;
- la spécificité et le dynamisme culturels n'ont cessé de s'affirmer faisant de Montréal une métropole culturelle d'avant-garde réputée.

La qualité de vie

L'une des plus précieuses richesses de Montréal est sans nul doute la qualité de vie que la ville offre à ses résidents et à ses visiteurs. Au chapitre de la qualité de vie, Montréal figure systématiquement parmi les premières de classe de chacun des palmarès consacrés à la performance générale des grandes villes nord-américaines. Cette qualité tient autant aux valeurs sociales partagées par les Montréalais, qu'au décor bâti et naturel qu'offre la ville, et au sentiment de sécurité qui se dégage de cette manière typique de vivre à l'européenne en Amérique du Nord. Une telle richesse doit être soigneusement protégée et entretenue, et cela est affaire d'éducation, de sensibilisation autant que d'investissements. Perdre ne serait-ce qu'une part de notre paix sociale, de la qualité de notre environnement physique ou de notre patrimoine architectural serait renoncer à ce qui distingue et avantage Montréal aux yeux du monde. À l'inverse, embellir et assainir la ville, c'est la rendre plus attrayante. En ce sens, la présence de plusieurs quartiers résidentiels au centre-ville de Montréal constitue un élément distinctif en Amérique du Nord.

Le positionnement souhaité

Montréal, une ville où il fait bon vivre et travailler,

sera considérée comme une ville où :

- le centre-ville qui connaît depuis plusieurs années un boom d'aménagement et de développement privé et public de qualité, notamment grâce à une approche avant-gardiste en design, continue sur sa lancée, ce qui se traduit par une baisse constante des superficies à construire (stationnements de surface, terrains vacants) et une présence grandissante de quartiers résidentiels où l'on trouve l'ensemble des services de proximité;
- l'administration municipale applique un plan de renouvellement de ses infrastructures, dans le cadre d'un partenariat avec les gouvernements; elle a amélioré sensiblement ses services de sécurité, de propreté et d'entretien des rues, des trottoirs et des espaces publics;
- le transport collectif dessert la totalité des zones d'emplois et l'achalandage est en croissance continue;
- le niveau exceptionnellement élevé de sécurité lui permet de continuer à se démarquer des autres métropoles nord-américaines;
- les artères commerciales traditionnelles offrent une gamme complète de produits et de services; de plus, plusieurs commerces montréalais sont devenus une référence continentale en matière de qualité et d'avant-gardisme en aménagement.

L'ouverture sur le monde

Depuis l'accueil des premières délégations consulaires, d'organisations internationales comme l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), de sociétés étrangères, de l'Expo 67 ou des Jeux olympiques de 1976 jusqu'au récent aménagement du Quartier international et au réaménagement de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau en passant par l'agrandissement du Palais des congrès, Montréal ne cesse d'affirmer son caractère résolument international. Associée à l'apport constant de l'immigration et à la tenue d'événements internationaux d'envergure, chaque réalisation qui a marqué l'édification de *Montréal, ville internationale* au cours des dernières décennies trouvera sa pleine valeur dans la mesure où la Ville et ses partenaires poursuivront intensément leurs actions pour faire de Montréal un lieu d'accueil et d'intégration par excellence et une destination de tourisme urbain de premier plan.



Le positionnement souhaité

Montréal, une ville internationale et cosmopolite

ouverte sur le monde, sera considérée comme une ville :

- qui bénéficie d'une forte personnalité et d'une grande notoriété internationales et d'un solide positionnement grâce à une campagne de promotion articulée autour d'une image de marque claire, distinctive et bien ciblée;
- reconnue comme une destination d'affaires qui dispose d'incitatifs concurrentiels;
- reconnue comme un centre d'excellence et de créativité où les arts, la culture, les sciences et la technologie s'enrichissent mutuellement;
- reconnue comme une grande métropole culturelle francophone;
- qui est le siège de grandes organisations internationales;
- qui invite et accueille davantage de grands chercheurs, professeurs, artistes et créateurs étrangers, auxquels elle offre des conditions favorables à leur séjour et à l'exercice de leurs activités grâce à une gamme d'infrastructures répondant aux normes internationales;
- où le centre-ville est reconnu comme destination de congrès et de tourisme culturel, de divertissement et d'affaires de premier choix;
- qui se démarque grâce à la tenue de conférences et de grands événements à portée internationale;
- qui a accru sa présence et son influence au sein de réseaux ciblés d'institutions internationales.



1. Montréal, une destination d'affaires où l'on investit et réussit

Pour être mondialement reconnue comme une destination d'affaires où l'on investit et réussit, Montréal, de concert avec les arrondissements et ses partenaires, améliorera l'efficacité des services aux entreprises, notamment dans les zones d'emploi, en assurant un traitement fiable et rapide des requêtes des gens d'affaires, en améliorant la sécurité dans les zones industrielles et commerciales et en développant de nouveaux services destinés notamment aux sièges sociaux et aux filiales d'entreprises étrangères. De plus, conformément à la loi 34, Montréal favorisera le soutien à l'entrepreneuriat et les services-conseils aux entreprises (existantes ou en démarrage) en

renforçant les services de première ligne offerts aux entreprises par le réseau des centres locaux de développement (CLD) en arrondissement, en structurant les services de deuxième ligne en développement économique et en favorisant la solidarité et la réussite des entreprises d'économie sociale. Par ailleurs, la Ville prendra plusieurs mesures pour accroître le pouvoir d'attraction du centre-ville comme destination d'affaires et destination commerciale. Enfin, la Ville veillera au développement des infrastructures stratégiques de transport de manière à faciliter l'expansion des entreprises montréalaises.

1^{er} AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE

Améliorer l'environnement d'affaires

| PRIORITÉ | PRIORITÉ | PRIORITÉ | PRIORITÉ |
|--|--|---|---|
| 1.1 Offrir des services municipaux efficaces aux entreprises et aux investisseurs | 1.2 Arrimer et dynamiser les composantes du système entrepreneurial montréalais | 1.3 Accroître le pouvoir d'attraction du centre-ville comme destination d'affaires | 1.4 Assurer le développement des infrastructures stratégiques de transport |
| ACTIONS | ACTIONS | ACTIONS | ACTIONS |
| 1.1.1 Améliorer la gestion des services municipaux dans les zones d'emplois 1.1.2 Assurer un traitement fiable et rapide des requêtes des gens d'affaires (7/7—24/24) 1.1.3 Offrir des services adéquats aux sièges sociaux et aux filiales d'entreprises étrangères 1.1.4 Accroître la sécurité dans les zones industrielles et commerciales | 1.2.1 Renforcer les services de première ligne offerts aux entreprises par le réseau des CLD en arrondissement 1.2.2 Structurer les services de deuxième ligne en développement économique 1.2.3 Favoriser la solidarité et la réussite des entreprises d'économie sociale | 1.3.1 Favoriser le développement du tertiaire moteur au centre-ville 1.3.2 Accélérer la mise en valeur du domaine public au centre-ville 1.3.3 Soutenir la valorisation du cadre bâti et des terrains non construits au centre-ville | 1.4.1 Harmoniser l'expansion de l'industrie du transport des marchandises et l'amélioration de la qualité de vie 1.4.2 Soutenir la croissance du port de Montréal pour conserver l'avantage concurrentiel 1.4.3 Relier le centre-ville et l'aéroport Montréal-Trudeau par une navette rapide 1.4.4 Établir un réseau sans fil et de connectivité à très haut débit |
| Projets : un aperçu | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Volet « Affaires » de la <i>e-Cité</i> Élargissement du mandat des CLD afin d'y inclure les sièges sociaux et les filiales étrangères | <ul style="list-style-type: none"> Centre d'innovation de la PME (CIPME) Mise en place d'un réseau intégré de services aux entrepreneurs Collectif montréalais pour le réemploi | <ul style="list-style-type: none"> Havre de Montréal Réaménagement : boulevards Saint-Laurent De Maisonneuve, René-Levesque, côte du Beaver-Hall, rues Peel, McGill, University, De Bleury et Berri Quartier des spectacles Planification et développement du centre-ville élargi | <ul style="list-style-type: none"> Réaménagement : rue Notre-Dame, échangeur Dorval—Côte-de-Liesse, échangeur Parc—des Pins, lien Cavendish—Cavendish, rue Sherbrooke Est |



⁴ La version intégrale de la *Stratégie de développement économique 2005-2010* comprend une description détaillée de chacune des quelque cinquante actions de la présente synthèse.

2. Montréal, une ville de savoir et de design où les grappes industrielles innovent et performant

Pour être mondialement reconnue comme une ville de savoir et de design où les grappes industrielles innovent et performant, Montréal favorisera l'amélioration du processus de développement du capital humain. Aussi, la Ville soutiendra des initiatives qui favoriseront un plus grand taux de diplomation et qui accroîtront sa notoriété de ville de savoir. Dans cet esprit, elle s'associera aux travaux du Comité *Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation* de la CRÉ. La création de la Cité universitaire internationale représente à cet effet une contribution significative, tout comme l'attention particulière que portera désormais la Ville aux projets immobiliers des universités. Montréal mettra également sur des actions qui permettront d'accroître la capacité d'innovation et

qui conduiront à considérer le design comme un vecteur d'innovation dans une très large gamme d'applications. Par ailleurs, Montréal poursuivra son soutien au développement de grappes de compétition que sont l'aérospatiale, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications de même que celle du textile et du vêtement. De plus, la Ville continuera d'appuyer des initiatives stratégiques de développement dans l'industrie bioalimentaire, l'industrie du tourisme, l'industrie de la pétrochimie et l'industrie du cinéma et de la télévision de manière à favoriser le maintien d'une économie diversifiée. Enfin, Montréal collaborera au déploiement des nanotechnologies.

2^e AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE

Stimuler le renforcement du savoir, de l'innovation et du dynamisme des grappes industrielles

| PRIORITÉ | PRIORITÉ | PRIORITÉ |
|--|--|--|
| 2.1 Améliorer le processus de développement du capital humain | 2.2 Favoriser la R-D et le design pour accélérer l'innovation | 2.3 Accélérer le développement des grappes industrielles |
| ACTIONS | ACTIONS | ACTIONS |
| 2.1.1 Soutenir les initiatives favorisant la croissance du taux de diplomation 2.1.2 Doter Montréal d'une cité universitaire internationale 2.1.3 Favoriser l'élimination du sous-financement chronique des institutions d'enseignement supérieur 2.1.4 Soutenir et accompagner les projets de développement immobilier des universités | 2.2.1 Soutenir les initiatives d'accroissement de l'innovation 2.2.2 Doter Montréal d'une politique avant-gardiste du design | 2.3.1 Maintenir le leadership de Montréal en aérospatiale 2.3.2 Accroître la reconnaissance mondiale de la grappe des sciences de la vie 2.3.3 Soutenir la croissance des technologies de l'information et des communications 2.3.4 Donner suite à la mobilisation et soutenir la grappe de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel 2.3.5 Soutenir la transformation de l'industrie du textile et du vêtement 2.3.6 Contribuer à la mise en œuvre du pôle bioalimentaire 2.3.7 Favoriser le déploiement de la <i>nouvelle</i> pétrochimie montréalaise 2.3.8 Accélérer l'émergence des nanotechnologies |
| Projets : un aperçu | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Cité universitaire internationale • Atlas du savoir de Montréal • Mise en place d'équipes consacrées au développement des universités • Comité de la CRÉ <i>Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie métropolitaine d'innovation (CMM) • Ville de design — Design de Ville | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Montréal, technopole de la santé</i> • Création du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec • Plan d'action Mode • Pôle bioalimentaire • Secrétariat des grappes (CMM) |



3. Montréal, une métropole culturelle d'avant-garde

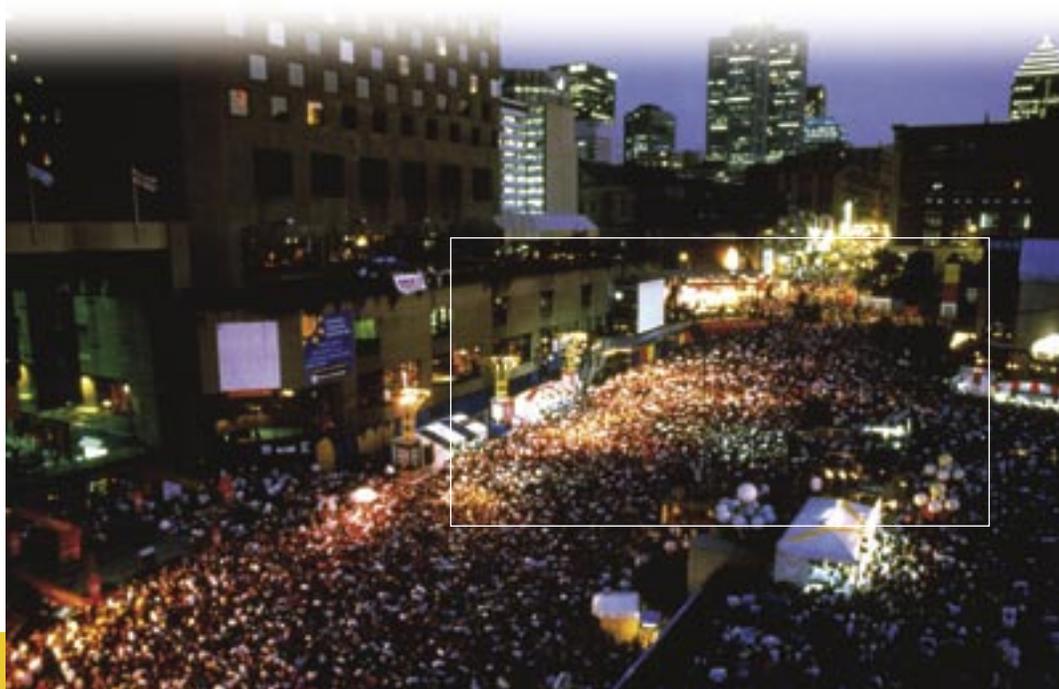
Pour être mondialement reconnue comme une métropole culturelle d'avant-garde, Montréal favorisera notamment la croissance des industries culturelles en appuyant les initiatives d'intensification des liens entre les industries culturelles et technologiques de même que l'émergence de la filière des arts numériques, en soutenant les grands

événements culturels et festifs, en valorisant la création actuelle et en assurant le développement d'un réseau de circulation et de diffusion de la production culturelle incluant le Quartier des spectacles. Enfin, Montréal facilitera la réhabilitation d'immeubles à des fins d'ateliers d'artistes.

3^e AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE

Contribuer à consolider et à développer Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde

| PRIORITÉ | PRIORITÉ |
|---|--|
| 3.1 Favoriser la diversification et la croissance des industries culturelles | 3.2 Appuyer le développement du réseau de circulation et de diffusion de la production culturelle, notamment au centre-ville |
| ACTIONS | ACTIONS |
| 3.1.1 Soutenir les initiatives d'intensification des liens entre les industries culturelles et technologiques 3.1.2 Appuyer l'émergence de la filière des contenus numériques 3.1.3 Soutenir les grands événements culturels et festifs 3.1.4 Valoriser la création actuelle | 3.2.1 Mener à terme le projet du Quartier des spectacles 3.2.2 Faciliter la réhabilitation d'immeubles pour accueillir des ateliers d'artistes, notamment au centre-ville |
| Projets : un aperçu | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Création du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec • Comité conjoint de veille sur la cyberculture • Plan de développement à long terme des festivals | <ul style="list-style-type: none"> • Quartier des spectacles • Plan d'action sur les ateliers d'artistes |



Le Festival International de Jazz de Montréal

4. Montréal, une ville où il fait bon vivre et travailler

Pour être mondialement reconnue comme une ville où il fait bon vivre et travailler, Montréal portera une attention particulière à la qualité de l'aménagement urbain — en accordant une plus grande place au design — à la mise en valeur du mont Royal et à la valorisation du cadre bâti. Elle poursuivra également ses efforts de promotion du design dans les établissements commerciaux. Par ailleurs, la Ville accélérera le développement des espaces à vocation résidentielle en mettant en valeur les terrains vacants, notamment au centre-ville, de même que dans les zones industrielles désaffectées. Afin de consolider les noyaux villageois et d'enrichir la vie de quartier, la Ville

appuiera la revitalisation et le développement des artères commerciales traditionnelles en soutenant les actions concertées des regroupements de gens d'affaires, y compris des sociétés de développement commercial. Dans cet esprit, Montréal étudiera l'opportunité de créer des programmes incitatifs en matière de commerce et d'industrie. Enfin, fidèle à ses engagements en matière de développement durable, Montréal intensifiera et diversifiera les activités aux abords des stations de métro et des gares de train et facilitera le déplacement des personnes par transport collectif dans les zones d'emplois.

4^e AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE

Améliorer la qualité des milieux de vie

| PRIORITÉ | PRIORITÉ | PRIORITÉ |
|---|---|---|
| 4.1 Améliorer la qualité de l'environnement urbain | 4.2 Accroître la population résidente au centre-ville | 4.3 Accélérer la mise en valeur des secteurs propices à l'intensification et à la diversification des activités |
| ACTIONS | ACTIONS | ACTIONS |
| 4.1.1 Soutenir l'innovation en design pour améliorer la qualité du domaine public et du cadre bâti 4.1.2 Réformer le concours Commerce Design Montréal 4.1.3 Protéger et mettre en valeur le mont Royal et son patrimoine | 4.2.1 Développer la fonction résidentielle dans certains secteurs du centre-ville 4.2.2 Soutenir l'établissement de commerces de proximité dans les quartiers résidentiels du centre-ville | 4.3.1 Valoriser les terrains vacants et les zones industrielles 4.3.2 Développer les espaces à vocation résidentielle 4.3.3 Favoriser le développement des artères commerciales traditionnelles 4.3.4 Intensifier et diversifier les activités aux abords des stations de métro et des gares de train 4.3.5 Faciliter le déplacement des personnes par transport collectif, principalement dans les zones d'emplois |
| Projets : un aperçu | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Plan d'urbanisme Politique du patrimoine Politique des milieux naturels Politique avant-gardiste de design Politique de sécurité civile Expansion du réseau de pistes cyclables Table de concertation du mont Royal Réaménagement de l'échangeur des Pins et de la voie Camilien-Houde | <ul style="list-style-type: none"> ICI Montréal (programme de soutien financier, volet commerce) Faubourg Québec Faubourg Saint-Laurent Faubourg des Récollets Secteur Paper Hill Secteur Chaboillez Îlot <i>The Gazette</i> | <ul style="list-style-type: none"> Stratégie d'inclusion du logement abordable Divers programmes de soutien en habitation ICI Montréal (programme de soutien financier, volets commercial et industriel) Cour de triage Outremont Royalmount IRB — Blue Bonnets Plan d'action pour la relance du secteur l'Acadie – Chabanel Relocalisation du Taj-Mahal Plan d'action « Maguire » (Plateau Mont-Royal) Pôle Montréal-Trudeau (aéroport) Site Contreccœur |



Parc Lafontaine

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle

Photo : Alain Chagnon

5. Montréal, une ville internationale et cosmopolite ouverte sur le monde

Pour être mondialement reconnue comme une ville internationale et cosmopolite ouverte sur le monde, Montréal devra affirmer son positionnement et accroître sa notoriété sur la scène internationale en définissant et en faisant la promotion d'une image de marque cohérente et intégrée qui prenne appui sur les atouts uniques qui lui confèrent son caractère distinctif en Amérique du Nord. Pour récolter les fruits de cet effort de promotion, la Ville et ses partenaires gouvernementaux devront cependant majorer leur offre de manière à accroître le pouvoir d'attraction de la métropole et à faire de Montréal une destination d'affaires de premier choix face à ses concurrentes.

De plus, Montréal continuera à faire preuve d'une grande ouverture sur le monde et favorisera un enrichissement collectif, en appuyant le recrutement, l'accueil, la reconnaissance et la rétention des travailleurs étrangers du savoir. Par ailleurs, Montréal misera sur le centre-ville pour se tailler une place de premier plan parmi les grandes destinations de tourisme urbain en Amérique du Nord. Des efforts seront aussi consentis pour attirer de grandes conférences et de nouveaux événements d'envergure internationale et ainsi consolider l'avantage stratégique de *Montréal, ville de festivals*. Enfin, la Ville intensifiera son action institutionnelle tout en valorisant Montréal comme lieu d'accueil des organisations internationales.

Montréal, une ville internationale et cosmopolite ouverte sur le monde

5^e AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE

Affirmer le positionnement et accroître la notoriété internationale de Montréal

| PRIORITÉ | PRIORITÉ | PRIORITÉ |
|--|--|--|
| 5.1 Intensifier le rayonnement international de Montréal | 5.2 Accroître le pouvoir d'attraction de Montréal | 5.3 Faire de Montréal et du centre-ville une destination internationale de tourisme, de congrès et de grands événements |
| ACTIONS | ACTIONS | ACTIONS |
| 5.1.1 Définir et promouvoir l'image de marque de Montréal et de son centre-ville 5.1.2 Intensifier l'action institutionnelle de Montréal aux États-Unis, notamment dans les régions du Nord-est et du Midwest 5.1.3 Promouvoir les produits, les services et l'environnement d'affaires montréalais à l'étranger | 5.2.1 Assurer la compétitivité de Montréal comme destination d'affaires 5.2.2 Favoriser l'accueil et la reconnaissance des travailleurs étrangers du savoir et des étudiants étrangers 5.2.3 Valoriser Montréal comme lieu d'accueil des organisations internationales | 5.3.1 Positionner le centre-ville parmi les principales destinations de tourisme urbain en Amérique du Nord 5.3.2 Mettre en valeur les divers pôles touristiques de Montréal 5.3.3 Attirer les grandes conférences et les grands congrès internationaux 5.3.4 Consolider l'avantage de <i>Montréal, ville de festivals</i> , et attirer des événements culturels, sportifs et festifs de calibre international |
| Projets et événements : un aperçu | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Définition de l'image de marque de Montréal (<i>branding</i>) • Plan d'action en affaires internationales (Ville et CMM) • Plan d'action du World Trade Centre Montréal | <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action 2005-2007 de Montréal International • Cité universitaire internationale • Étude de positionnement de la CMM | <ul style="list-style-type: none"> • Quartier des spectacles • Stratégie de prospection et d'attraction d'événements • Havre de Montréal • Plan de développement touristique 2003-2010 de Tourisme Montréal • Plan d'action du Palais des congrès de Montréal • Centre de foires • Grands pôles touristiques <ul style="list-style-type: none"> - Vieux-Montréal - Vieux-Port de Montréal - Parc Jean-Drapeau - Pôle Maisonneuve - Mont Royal - Canal de Lachine • Grands événements <ul style="list-style-type: none"> - Les grands festivals - Grand Prix de F1 du Canada - Internationaux de tennis du Canada - 11^{es} Championnats du monde FINA — Montréal 2005 - Outgames 2006 - Championnat du monde juniors de la FIFA 2007 - Conférence de l'ONU sur les changements climatiques (2005) |



Tableau de bord

Montréal s'est donné l'objectif de se hisser dans le peloton de tête des villes qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025. La présente stratégie de développement économique trace la voie à suivre jusqu'en 2010. Le document, on l'a vu, identifie quinze priorités, une cinquantaine d'actions et quelque 70 projets à mener par la Ville, dans ses propres champs de compétence, ou avec ses partenaires afin d'accélérer la croissance économique et d'amorcer le relèvement du niveau de vie et de la qualité de vie des Montréalais.

Dans cette perspective, la stratégie de développement économique sera l'objet d'un suivi méticuleux. La Ville s'engage ainsi à publier un tableau de bord annuel présentant un état des lieux, notamment en regard de l'avancement du plan d'action et de l'évolution des investissements. Un bilan économique annuel sera également publié. Grâce à une série d'indicateurs clés (voir le tableau des indicateurs économiques, p.15), il sera désormais possible de radiographier la performance économique de Montréal⁵. Fait nouveau, le bilan économique permettra désormais d'isoler, dans certains cas, les données relatives au seul territoire de la Ville de Montréal, ce qui permettra également d'apprécier la performance de Montréal au sein de l'ensemble économique régional. Conséquemment, ce bilan sera complémentaire à celui que publie la CMM. Celle-ci compile, notamment, les données économiques à l'échelle de la région en les comparant à celles d'autres grandes régions métropolitaines.

Pour soutenir ses efforts de planification stratégique et de marketing, la Ville s'assurera par ailleurs d'obtenir la collaboration de ses principaux partenaires de manière à pouvoir disposer de toute l'information économique nécessaire à la mise en œuvre, au suivi et à l'actualisation de sa stratégie. Le comité de recherche économique, mis en place par la CMM et auquel la Ville participe, permettra d'assurer l'arrimage nécessaire et d'optimiser la quête d'information. D'autres recherches ou publications annuelles tiendront également une place importante, notamment le tableau de bord de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et le compendium annuel des indicateurs de haute technologie et d'innovation du Montréal métropolitain publié par Montréal International. Dans ces cas, la Ville veillera à obtenir les informations propres aux limites de son territoire.

Mesures de suivi

La majorité des actions et des investissements proposés requiert la participation de plusieurs acteurs. La mise en œuvre de la stratégie de développement économique de la Ville exige conséquemment un arrimage étroit avec plusieurs autres plans, politiques et stratégies de la Ville, de ses arrondissements et de ses partenaires en développement économique.

Plusieurs mesures ont été prises ou seront mises en place, afin d'assurer le suivi annuel de la stratégie de développement économique de la Ville, parmi lesquelles on trouve :

- le dépôt du tableau de bord à la Commission permanente du conseil sur la mise en valeur du territoire et du patrimoine pour étude publique et recommandations au conseil de ville relativement à l'état d'avancement des dossiers;
- la mise en place d'une table des acteurs en développement économique à l'échelle municipale comprenant tout particulièrement des représentants de la Ville, des arrondissements et des CLD, et permettant d'établir un lien étroit entre la stratégie de développement économique de la Ville et les Plans d'action pour l'économie et l'emploi (PALÉE) (plusieurs rencontres durant l'année);
- la participation de représentants de la Ville au comité technique sur le développement économique de la CMM (plusieurs rencontres durant l'année);
- la participation de représentants de la Ville aux travaux de la Conférence régionale des élus de Montréal (plusieurs rencontres durant l'année);
- le comité d'orientation économique issu du Sommet de Montréal.

À ces instances s'ajouteront, sur une base ponctuelle, des sessions d'information et, le cas échéant, la création de groupes de travail, permettant d'intensifier les interactions requises par les divers plans, stratégies et politiques. Dans tous les cas, il s'agit, pour chaque partie, d'occasions privilégiées d'échanger et de mettre en commun ses informations en plus d'assurer la cohérence des actions.

Enfin, une révision en profondeur de la stratégie de développement économique sera réalisée sur une base quinquennale.

⁵ La Ville de Montréal a publié un premier bilan économique, celui de 2004, dans les jours qui ont précédé le dépôt de la présente stratégie. Pareil bilan sera publié annuellement.



Indicateurs économiques

| OBJECTIF | INDICATEURS ÉCONOMIQUES PROPOSÉS |
|------------------------------------|---|
| CROISSANCE ÉCONOMIQUE | PIB (global, par habitant, par emploi)* Revenu personnel et revenu personnel par habitant |
| AXES DE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE | INDICATEURS ÉCONOMIQUES PROPOSÉS |
| L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES | Emploi Taux d'emploi Taux de chômage Investissements directs étrangers Immobilisations : privées et publiques; selon les grands secteurs économiques Permis de construction — secteur non résidentiel (nombre et valeur) Taux d'inoccupation des bureaux Taux d'inoccupation des espaces industriels* Coût de faire des affaires (KPMG)* Indice de satisfaction des entreprises à l'égard des services de la Ville |
| LE SAVOIR ET L'INNOVATION | Fréquentation des institutions d'enseignement supérieur Taux de diplomation Emplois dans la classe créative Brevets et publications scientifiques Investissements en R-D Indice d'activité entrepreneuriale Emploi selon les grands secteurs économiques Capital de risque Premiers appels publics à l'épargne Indice de diversité économique* |
| LA CULTURE | Emplois culturels Emplois supercréatifs Fréquentation des grands événements |
| LA QUALITÉ DE VIE | Indice de qualité de vie, incluant la sécurité (Mercer)* Population Permis de construction — secteur résidentiel (nombre et valeur) Logements mis en chantier Taux d'inoccupation des logements Bénéficiaires de l'aide sociale |
| L'OUVERTURE SUR LE MONDE | Solde migratoire Exportations* Activité touristique : dépenses, nombre de nuitées, taux d'occupation des hôtels Activité aéroportuaire : nombre de passagers Activité portuaire : volume de marchandises manutentionnées Tournages audiovisuels étrangers Organisations internationales (nombre et emplois directs) Conférences et événements internationaux |

* Données métropolitaines seulement

La *Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal*
est une publication de la Ville de Montréal,
Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine,
Direction de la planification stratégique, juin 2005.

Conception graphique : Octane

ISBN 2-7647-0512-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2005

Sont disponibles en format PDF sur le site Internet de la Ville :

Les versions intégrale et sommaire de la *Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal*, juin 2005.

Le *Diagnostic sur l'état de l'économie montréalaise*, octobre 2004.

Le *Bilan économique 2004 de la Ville de Montréal*, mai 2005.

Pour en savoir plus : [\[ville.montreal.qc.ca\]](http://ville.montreal.qc.ca) Pour nous joindre : [\[reussir@ville.montreal.qc.ca\]](mailto:reussir@ville.montreal.qc.ca)

Le masculin est employé uniquement pour alléger le texte.
English version is available on Montréal Web Site or on request.



Ce document est imprimé sur du papier ChorusArt qui contient 50 % de papier recyclé,
dont 15 % post-consommation. Sans acide et sans chlore élémentaire.